



## LES INFOS DU C.S.N.G.



# C.S.N.G. News

Cher adhérente, cher adhérent, parents d'adhérent,

Nous vous espérons en bonne forme dans ce contexte de reprise progressive de la vie économique et sociale.

Suite à nos différents messages, nous recevons des encouragements, de bonnes idées mais aussi des interrogations, des déceptions, voire des colères de certains adhérents.

Voici les réponses à l'essentiel de vos questions :

### Le Club

Le CSNG est une association sportive loi 1901. Il bénéficie d'un prêt de la Ville de Guyancourt selon le principe d'une réservation annuelle des créneaux horaires dans les plages destinées aux associations, en partage avec les plages « public » et les plages scolaires. Le club ne gère pas les installations.

Les créneaux offerts aux associations concernent la période scolaire. Pour les vacances, un autre planning s'applique sur le principe de demande de réservation de lignes en fonction de projets club réalisables compte tenu des congés des salariés.

### La rentrée

Nous avons encore beaucoup de questions, des incertitudes pour la reprise des activités de notre association.

Pourrons-nous revenir au niveau habituel d'activités ? Sera-t-il possible de conserver le même nombre d'adhérents ? Dans quelles conditions pourrons-nous reprendre ?

Il est probable que nous ne reprendrons pas les activités du Club telles qu'elles étaient organisées avant l'épidémie.

Les règles et protocoles sanitaires imposés en juin évoluent et nous craignons que cela affecte de manière significative les effectifs des groupes.

Dans tous les cas, nous sommes dépendants des mesures réglementaires qui seront mises en place à la piscine A-P Viénot de Guyancourt. A court terme, nous attendons beaucoup des annonces qui seront faites le 11 juillet 2020.

Le comité directeur du CSNG a fait le choix de la prudence pour sa gestion financière, pour l'organisation des réinscriptions et la reprise des activités qui pourrait être fixée au 5 octobre 2020.

### Les ré inscriptions

Elles n'auront pas lieu au cours de l'été mais en septembre 2020. Nous pensons pouvoir envoyer par internet le dossier avec un maximum de garanties sur les créneaux possibles.

Il ne peut y avoir de pré-inscription et nous étudions les moyens de validation pour que ce soit facile et rapide.

Précisions : sont acceptés pour tout ou partie de la cotisation : participation comités d'entreprise, coupons sport ANCV, le Pass+ (nouveau dispositif du conseil départemental 78/92), Aides aux loisirs CAF, PassLoisirs de Guyancourt

### Le côté financier

Les salaires de tous les entraîneurs ont été maintenus complétant la mise en activité partielle, et nous avons annoncé que nous ne procéderons à aucun remboursement de cotisations comme la plupart des associations dont l'adhésion, rappelons-le, doit être distinguée d'une prestation commerciale.

Cela permettra d'éviter de placer le club en difficulté financière au démarrage de la prochaine saison. En compensation, nous envisageons de proposer des projets dès septembre et pendant les petites vacances scolaires, sous réserve de leur acceptation par le service des sports de la Ville.

Les bénévoles du comité directeur (qui sont également adhérents et parents d'adhérents) ont besoin de votre confiance pour mener à bien la poursuite de la gestion du CSNG, à l'écoute et dans le respect de tous les groupes et de ses salariés

Nous espérons de tout cœur une rentrée sereine. Dans l'attente, nous vous souhaitons un bon été ...

Pour le comité directeur du CSNG, Marie-Agnès Bouchard.

### Le coin du Chrono



Yann ! Bonne reprise  
dans ton nouveau club  
en Guadeloupe !



Retrouvez ce bulletin ainsi que beaucoup d'autres informations sur le site du C.S.N.G. [www.csnguyancourt.fr](http://www.csnguyancourt.fr)

CERCLE DES SPORTS NAUTIQUES DE GUYANCOURT